

Leçon d'histoire tirée de "l'Histoire du canton de Fribourg" de M.G. Castella

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **53 (1924)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Je conclus en remerciant votre Comité, Messieurs, d'avoir mis à l'ordre du jour de cette séance l'enseignement de l'allemand dans nos écoles secondaires, et en affirmant qu'en Suisse romande cet enseignement, en dépit d'insuffisances auxquelles on s'efforcera de remédier, se trouve pourtant en bonne voie.

Une réplique soviétique de l'histoire de l'enfant prodige

La porcherie modèle de l'Etat russe, à Boulousouk, nourrissait les cochons soviétiques, nous racontent les journaux, de cadavres humains, que le typhus et le choléra fournissaient en surabondance. On payait une demi-livre de tabac le camion de corps humains aux croque-morts, qui faisaient commerce de cette sorte de provende. Comme de braves gens avaient la naïveté de s'en étonner et commettaient l'imprudence d'en nantir le tribunal de Samara, l'administration de la porcherie communiste répondit en toute tranquillité : « Les cochons appartenant à l'Etat, les autorités exigent qu'ils soient tous les jours rassasiés et « gais » ; comme les employés de la porcherie mangent d'ordinaire les trois quarts des aliments destinés aux bêtes, il a bien fallu chercher un autre mode d'approvisionnement ; le chef-économe de l'exploitation rurale de Boulousouk n'a pas vu d'inconvénients à ce qu'on utilisât les cadavres, à condition qu'ils fussent soumis à la cuisson. » Les porchers de Boulousouk sont des hommes logiques et droits ; comme on leur a bien enseigné qu'il n'y a plus ni Dieu, ni Ciel, ni enfer, ni âme immortelle, ils ne voient pas en quoi cette viande-là diffère d'autre viande, ni pourquoi les cochons nationaux seraient indignes d'en jouir.

Leçon d'histoire tirée de « l'Histoire du canton de Fribourg »

DE M. G. CASTELLA

La Guerre des Paysans

OBSERVATION. — Cette leçon fait suite aux précédentes sur le patriciat. Les matières qui en font l'objet intéressent la Suisse et Fribourg en particulier. Nous aurons ainsi l'occasion de montrer, d'après l'auteur cité plus haut, la part que notre canton a prise dans ces événements.

Insister sur : 1° Le manque de précision des revendications des paysans ; 2° le danger de leur ligue pour la Confédération encore si peu cohérente ; 3° leur insuccès dû à leur mauvaise organisation, à leur mauvais armement, au manque d'officiers.

MATÉRIEL INTUITIF. — Tableaux représentant le Conseil de guerre des paysans (de Vigier) ; l'assemblée de Hutwyl — croquis du plan de campagne : bien indiquer les positions de l'armée de la Diète.

RAPPEL DU CONNU. — Remémorer l'organisation patricienne. Ce qu'elle a fait pour l'agriculture. Ce qui en entravait les progrès.

ENONCÉ DU BUT. — Pour protester contre certaines mesures fiscales des gouvernements patriciens (voir *Histoire suisse* et *Histoire fribourgeoise*, p. 411), les paysans vont essayer de se révolter et de renverser le gouvernement.

LEÇON. — Noter que toutes les grandes guerres amènent des perturbations dans l'ordre économique des nations. Signaler le chômage, la mévente, le mécontentement ouvrier, en Europe, à l'heure actuelle. La guerre des paysans découle de celle de Trente Ans. On comparera la situation de l'agriculture et de l'industrie après la guerre de Trente Ans, après celle de 1914. On sera ainsi amené aux constatations suivantes, qui seront considérées comme les causes de la guerre. (Le schéma ci-dessous sera relevé au tableau noir.)

Etat du pays

Guerre mondiale 1914-1918	Guerre de Trente-Ans 1618-1648
1. La Suisse jouissait pendant la guerre d'une grande prospérité matérielle qui diminua avec le rétablissement de la paix.	1. <i>Idem.</i>
2. Chômage.	2.
3. Gros intérêts à payer pour des emprunts contractés pendant le conflit. Ceux-ci servaient à acheter des propriétés foncières à des prix exagérés.	3. <i>Idem.</i>
4. Produits agricoles dépréciés	4. <i>Idem.</i>
5. Crise du change.	5. Circulation de mauvaises monnaies étrangères — entre autres celles de Berne, FRIBOURG et Soleure dont le titre avait été abaissé.
6. Prix élevé du sel (Débats du Grand Conseil).	6. <i>Idem.</i>
7.	7. Un grand mécontentement régnait dans les campagnes à cause de l'intransigeance du patriciat et de l'administration de certains baillis.

LES ASSEMBLÉES PRÉLIMINAIRES (utiliser les tableaux indiqués plus haut et la carte murale). — Sous l'instigation de Schibi, les paysans de l'Entlebuch furent les premiers à lever l'étendard de la révolte.

1. *Une première assemblée* eut lieu à Heiligkreuz, présidée par le banneret Jean Emmenegger. Le peuple y jura de verser son sang pour recouvrer ses anciens droits.

2. *Une deuxième* eut lieu à Schüpfheim où les paysans discutèrent avec le Conseil. Les concessions présentées paraissant trop minimes, on se sépara sans rien décider.

3. *Une troisième* réunit les paysans à Wolhusen. Les paysans décident de s'aider mutuellement pour garantir les anciennes libertés.

4. *Une quatrième assemblée* eut lieu à Sumiswald, le 23 avril 1653. Les paysans de tous les cantons s'y étaient donné rendez-vous. Aux Lucernois s'étaient joints les paysans de l'Emmenthal, Soleure et Bâle. On posa les bases de la « Ligue du peuple ». Nicolas Leuenberger en fut le chef. Les mécontents fixèrent

la teneur d'une lettre d'alliance. Ils promirent, dans cet acte solennel, de s'opposer en commun à tout nouvel impôt onéreux et de se prêter mutuellement secours par les armes au cas où les gouvernements lèveraient des troupes contre eux.

5^o Enfin, une imposante landsgemeinde réunie à Hutwil confirma l'alliance (14 mai).

La *Diète* décida alors de réduire l'insurrection par les armes.

LA GUERRE. — Les gouvernements des villes mobilisèrent leurs troupes partagées en trois corps.

1^{er} corps, commandé par Conrad Werdmüller, devait occuper le *Freiamt* (Argovie).

2^{me} corps, commandé par Zwyer, protégeait la ville de Lucerne.

3^{me} corps, commandé par Sigismond d'Erlach, devait ramener à l'obéissance la Haute Argovie et l'Emmenthal.

Les troupes des paysans se rassemblent à Mellingen, sous le commandement de Leuenberger et Schibi.

ATTAQUE D'ENSEMBLE. — Une rencontre se produisit à Wohlenswil et Bübikon, le 3 juin. L'artillerie de l'armée gouvernementale causa aux paysans des pertes sensibles. Ils tinrent néanmoins jusqu'à ce que l'obscurité eut mis fin au combat. Les paysans firent alors des propositions de paix. (Paix de Mellingen.) Ils promirent de déposer les armes, de dissoudre la Ligue et de porter leurs griefs devant un tribunal fédéral d'arbitrage. Soleure et Bâle se soumirent.

ATTAQUES SÉPARÉES. — *Schibi* s'avança, menaçant Lucerne (rappeler qui était chargé de défendre la ville). La rencontre eut lieu près du pont de Gisikon. Après deux jours de combat, les insurgés abandonnèrent la lutte.

Nicolas Leuenberger campait, avec quelques milliers d'hommes, à Herzogenbuchsée. Il voulut négocier avec le gouvernement qui refusa tout arrangement à l'amiable. Ce dernier chargea d'Erlach de réduire les rebelles. Il les écrasa, malgré leur courageuse résistance.

Que se passait-il, pendant ce temps, sur terre fribourgeoise ? (Nous aurons recours ici au livre de M. Castella, p. 411 à 413.)

1^o Fribourg reçoit, de Berne et de Lucerne, l'invitation de prêter main-forte à ses Confédérés (Pourquoi ?). N'oublions pas de faire remarquer que la chose « ne marchera pas comme sur des roulettes » : pays essentiellement agricole, mécontent du gouvernement patricien, Fribourg sera lui-même menacé de guerre civile.

2^o Le soulèvement gagne en effet le bailliage fribourgeois de la Gruyère qui repousse la contribution de guerre et le monopole du sel.

3^o Le bailliage de Morat refuse de fournir les troupes et l'argent demandés. Berne par son attitude soutient ses coreligionnaires.

4^o Fribourg mobilise mille hommes sous le commandement du colonel Reynold. Les deux tiers seulement se présentent. On les achemine vers la Singine où un camp fut établi.

5^o L'état d'esprit des troupes était mauvais (soutien mutuel), la discipline laissait fort à désirer. Lorsque le colonel Reynold voulut passer la rivière, 365 hommes s'y refusèrent. Le gouvernement ordonna néanmoins de traverser la Singine avec le reste du corps expéditionnaire, qui se rendit à Berthoud. Quelques jours plus tard, arriva la nouvelle de l'écrasement des paysans : les patriciens respirèrent.

CONSÉQUENCES. — L'insurrection était anéantie. Un tribunal d'arbitrage fut établi à Zofingue. Les gouvernements se montrèrent impitoyables dans la victoire. On condamna un grand nombre d'insurgés à avoir la langue ou les oreilles

coupées, à subir le supplice du fouet. Le tribunal exigea des paysans de fortes indemnités de guerre. Leuenberger, Schibi, Emmenegger furent décapités. Presque partout, on fit peser un joug de fer sur le peuple des campagnes.

La répression fut moins sanglante à *Fribourg*. Seul, le soldat François Chollet, qui avait tué et blessé plusieurs camarades au camp de la Singine, fut décapité. Deux Gruyériens furent pendus — en effigie, — d'autres insurgés furent bannis. Le député fribourgeois, à la conférence de Zofingue, reçut l'ordre de rentrer si l'on y discutait des châtements des révoltés. Fribourg ne tenait évidemment pas à augmenter le mécontentement de ses sujets.

En réalité, la défaite des paysans eut pour conséquence de consolider le despotisme des villes et des gouvernements patriciens.

Applications

- a) *Lecture* : chap. 22, p. 236 ;
- b) *Vocabulaire* : Chercher les dérivés de : insurrection — révolution ; les utiliser dans une phrase ;
- c) *Rédaction* : 1. Raconter la guerre des paysans ; 2. L'agriculture pendant et après la guerre 1914-1918 ; 3. Mieux vaut douceur que violence ;
- d) *Dessin* : D'après la carte Weitzel esquisser le pays de Fribourg, y dessiner les bailliages de la Gruyère et de Morat.

Semsaales.

TH. SCHNEUWLY.

ARITHMÉTIQUE

Le très sympathique compte rendu que le *Bulletin pédagogique* a donné de la Méthodologie de l'arithmétique, dans son numéro du 1^{er} mars, soulève la question des unités du Système métrique.

La loi fédérale du 24 juin 1909 ne m'a pas paru offrir un cadre assez large pour certains besoins de l'enseignement, pour faire saisir à l'élève toute la logique des noms des unités et certaines correspondances entre unités de nature différente. La loi française de 1919 a un caractère plus extensif, et je m'en suis inspiré sur plus d'un point, sans aller même aussi loin qu'elle dans certaines directions.

Le myriagramme fait la transition du kilogramme au quintal. Le terme kilolitre est un des quatre « clous » du tableau : décimètre cube... litre, mètre cube... kilolitre.

Les termes décamètre carré et hectomètre carré font image et conduisent au kilomètre carré.

Le décamètre cube et l'hectomètre cube sont des termes de transition pour arriver au kilomètre cube, employé dans les travaux de géodésie.

Les nécessités de l'enseignement exigent, dans la terminologie, un certain jeu pour donner une image homogène du Système métrique. Le chapitre VII de la Méthodologie constitue d'ailleurs un exposé théorique, pour le maître avant tout, tandis que les chapitres VIII et IX, qui traitent de la didactique du Système métrique, s'en tiennent aux unités les plus employées. Le maître, dans ses leçons, pourra d'ailleurs faire sentir la distinction entre un ensemble théorique et un ensemble usuel plus restreint.

L. GROSGURIN.

Je remercie M. Groscurin des explications qu'il vient de nous donner sur sa manière de concevoir l'étude de quelques mesures du « système des poids